

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

1 7 <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à réduire les risques sanitaires liés aux contaminations au cadmium dans l'alimentation (n° 2839) (*M. Benoît Biteau, rapporteur*)..... 2

Mardi 2 juin 2026  
Séance de 14 heures

Compte rendu n° 97

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de  
M. Stéphane Travert,**  
*Président*



*La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à réduire les risques sanitaires liés aux contaminations au cadmium dans l'alimentation (n° 2839) (M. Benoît Biteau, rapporteur).*

**Amendements déposés en séance publique sur la proposition de loi visant à réduire les risques sanitaires liés aux contaminations au cadmium dans l'alimentation (n°2839) auxquels il est proposé de donner un avis favorable**

(M. Benoît Biteau, rapporteur)

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe
24	unique	CION-ECO	

*En conséquence, les autres amendements ne figurant pas dans le tableau ci-dessus ont été repoussés par la commission.*

## **Membres présents ou excusés**

### **Commission des affaires économiques**

Réunion du mardi 2 juin 2026 à 14 h 15

*Présents* – M. Benoît Biteau, M. Stéphane Travert

*Excusés* – M. Max Mathiasin, Mme Valérie Rossi